

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Vicomte Paul DE FRESLON. — *Généalogie de la maison de Freslon*, Saint-Brieuc, A. Prud'homme, 1929, 2 vol. in-4° de vi-884 pages.

Parmi ses ancêtres, dont M. Paul de Freslon nous a conté la longue histoire, nombreux furent ceux qui tentèrent d'élever pour eux et leurs enfants une demeure. Après mûre réflexion, les uns en choisirent l'emplacement non trop loin d'une église, au milieu d'une bourgade; d'autres l'élevèrent à l'orée d'un bois, au milieu de leurs champs; certains avisèrent un coteau bien orienté vers midi, légèrement incliné vers le soleil levant pour ne rien perdre de ses rayons et c'est là qu'ils bâtirent leur maison. Ils en étudièrent le plan, les dispositions intérieures et extérieures, portes, fenêtres, toit aigu, tours en poivrière, escalier à vis centrale desservant tous les étages, fossés de défense, jardin et étang poissonneux dans le voisinage. Plus confiants, d'autres élevèrent de vastes demeures largement ouvertes, vers lesquelles convergent de longues avenues plantées de chênes et de châtaigniers. En rappelant ces détails, j'évoque le souvenir des fondateurs de La Freslonnière, de La Touche-Trébrit, de Saint-Aubin et de bien d'autres manoirs dispersés çà et là aux quatre coins de la Haute-Bretagne.

M. de Freslon dès l'adolescence a été préoccupé d'un autre souci : il a voulu ériger un monument au souvenir de tous ses aïeux, monument qui ne fût pas l'œuvre d'un jour, mais, qui, fait de main d'ouvrier, comme dit La Bruyère, fut destiné à subsister aussi longtemps que le nom de sa famille. Il en a écrit l'histoire. L'œuvre est de conséquence : il a consacré vingt-cinq ans de sa vie à ce travail que seul ont interrompu les années de la guerre et les longs mois passés dans les tranchées.

Pour mettre en relief la valeur de son ouvrage, il suffit de rappeler le soin minutieux avec lequel il en a rassemblé les éléments. A l'exemple des Bénédictins qui ont écrit l'*Histoire de Bretagne*, dom Lobineau et dom Morice, il a visité tous les dépôts d'archives susceptibles de lui fournir quelques

renseignements. Chartriers privés ou publics, il a tout vu. Les armoires de la Freslonnière n'ont eu pour lui aucun secret. Il a fouillé les recueils de la Bibliothèque nationale, du Cabinet des titres, des différents généalogistes du roi. Il a exploré les archives départementales de la Loire-Inférieure, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine. Il a compulsé le trésor des ducs de Bretagne, les liasses de la Chambre des comptes, les registres du Parlement, les titres des Penthièvre, les cartulaires des monastères. Qui dira les patientes recherches exécutées par lui dans les registres de catholicité des nombreuses paroisses où ont vécu les Freslon ? Il a copié, mis en ordre tous les actes qui les concernaient. Il a suivi les traces de certains d'entre eux en Angleterre, à Jersey, en Italie et jusqu'à Malte.

De ces multiples enquêtes sont nés d'innombrables dossiers relatifs à tous ceux qui ont porté le nom de Freslon ou celui de l'une ou l'autre des familles qui leur ont été alliées. C'est le résultat de ces minutieuses recherches que l'auteur offre aujourd'hui au public sous la forme de deux gros volumes in-4° de 844 pages remarquablement imprimés. Tout y est présenté méthodiquement, avec une probité parfaite : nulle part la moindre exagération ; nul souci d'exalter le mérite de sa famille au détriment de la vérité. Je ne crois pas qu'il existe dans le même ordre dans toute la Bretagne un ouvrage de semblable valeur.

« Le désir de connaître ses origines a toujours été un des sentiments les plus naturels de l'homme », observe M. de Freslon en tête de son travail. Cette curiosité est la mère de l'histoire. Elle a donné en premier lieu naissance à l'art des généalogies, puis à l'histoire proprement dite. Nul n'ignore que les premiers chapitres des Livres saints, aussi bien de la *Genèse* que des *Évangiles*, sont occupés par des listes généalogiques. André Duchesne en France, avant d'être l'auteur du premier *Recueil des Historiens des Gaules*, composa de nombreuses et savantes généalogies que l'on consulte encore avec fruit.

M. de Freslon ne s'est pas seulement proposé de satisfaire la curiosité, il a voulu entretenir parmi les siens l'esprit de tradition et de solidarité. Il s'est souvenu de Cicéron, qui appelle l'histoire *magistra vitæ*. Elle n'est pas simplement la narratrice du passé, elle en souligne les exemples et les

enseignements. Il a fait de son œuvre un tableau où se voient nettement les traits qui différencient les âges, soit au point de vue du langage, soit au point de vue des mœurs et des coutumes sociales. D'un autre côté, sans nul souci de prédication, il a laissé voir dans la suite de ses ancêtres la continuité des mêmes vertus à travers les innombrables changements qu'apportent les siècles. Il satisfait ainsi à la double loi de l'histoire : contenter la curiosité du lecteur et lui enseigner la vie et ses devoirs.

Très variée est la série de ses ancêtres. Guillaume Freslon, auteur d'une donation à l'abbaye de Rillé et Guillaume Freslon, sénéchal de Penthievre, ne se ressemblent guère : ils diffèrent également de Jean Freslon, époux de Catherine Eder, qui vécut sous Jean IV, l'ami des Anglais. Il y a bien des différences entre ce dernier et Pierre Freslon tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Les hommes d'armes du *xvi^e* siècle qui ont vécu sous les rois François I^{er} et Henri II ont une autre formation que les nobles qui fréquentaient les revues et les montres sous le duc de Bretagne François II. Bien plus tranchée encore est la différence entre les Freslon du *xvii^e* siècle et leurs prédécesseurs sous les Valois : la carrière des armes est le partage presque exclusif des cadets, ils entrent dans les compagnies des régiments royaux ou dans la marine ; les aînés portent la robe de conseillers au Parlement de Bretagne et se couvrent la tête du mortier de président à la même cour : tel Gabriel Freslon, époux de Marie de Francheville et sa descendance. Depuis lors les Freslon ne quittent plus le Parlement de Bretagne : ils unissent dans un même culte le code et l'épée.

Le *xviii^e* siècle est l'époque où ils brillent avec le plus d'éclat, soit en Bretagne, soit à Paris, soit même en Italie. L'abbé Louis-François de la Freslonnière marque dans les rangs du clergé ; gros bénéficiaire, vicaire général de plusieurs diocèses, ami du poète Delille, il eût été évêque de La Rochelle, si son amour pour la province ne l'eût compromis aux yeux de la Cour. Son frère Gabriel-Jean-Baptiste, lieutenant-colonel du régiment de Turenne, entra au service de l'ordre de Malte, dont il devint bailli, il mourut trop tôt pour le bonheur et les destinées de cet ordre. Son neveu Alexandre-Louis-Hugues fut général des galères du même ordre et bom-

barda en cette qualité la ville d'Alger de concert avec la flotte espagnole.

La Révolution précipita les transformations sociales que préparait le XVIII^e siècle. L'ère de l'émigration bientôt suivie du Consulat et de l'Empire nous fait apparaître une série de types nouveaux. Alexis de Freslon de La Freslonnière, capitaine au régiment du roi-infanterie sous Louis XVI, est le père d'un préfet de la Mayenne et de la Haute-Loire; il a pour belle-sœur une dame d'honneur de l'impératrice, pour beau-frère un député de la Loire-Inférieure au corps législatif; un de ses cousins, un Freslon de Boishamon, polytechnicien sous Napoléon I^{er}, suit la grande armée au cours de ses étapes en Europe; un autre Freslon de Saint-Aubin, émigré au service des princes, est ensuite conseiller à la cour impériale de Rennes, baron de l'Empire; son fils s'illustre à l'armée du Danube, puis en Espagne. D'autres, des parents, des alliés versent leur sang en Algérie ou défendent la France envahie sous les murs de Metz en 1870.

Pour couronner le tout : mettons l'un près des autres le combattant de Saint-Aubin-du-Cormier tel qu'il fut représenté couché sur les dalles de son enfeu dans l'église de Rheu, et ses petits neveux aviateurs sur le front de Champagne au cours de la dernière guerre; quel contraste et cependant quelle continuité dans le courage et le dévouement à la patrie!

Les oppositions que nous venons de signaler à propos des chefs de maison, nous pourrions les marquer encore au sujet de leurs épouses ou de leurs filles qui entrèrent au couvent au cours de cette histoire plusieurs fois séculaire.

Une bonne généalogie n'est pas simplement une énumération de degrés de succession, ni même une image parlante des transformations sociales, elle est encore un répertoire archéologique où peuvent puiser les historiens de l'art, tout aussi bien que les peintres de mœurs. Qui voudra s'en rendre compte n'aura qu'à consulter les pages nombreuses dans lesquelles M. de Freslon rappelle les prééminences d'église que posséda sa famille dans les différentes paroisses où elle habita; les vitraux chargés de ses armoiries, les « lambris et peintures » qu'elle fit placer dans les chapelles où elle avait droit d'enfeu; les « umbres, pourtraicts ou représentations » qu'elle fit clouer sur toiles peintes par les artistes locaux sur les murs des églises; les pierres tombales qu'elle érigea çà et

là en Haute-Bretagne au pied des autels et sur lesquelles les chapelains chargés de célébrer les messes de fondation se tenaient debout, lorsqu'ils récitaient l'*Introit*, pour bien marquer la personne de celui pour lequel ils priaient.

Une vertu commune anime les membres de la maison de Freslon au cours de son histoire. M. P. de Freslon a raison de la mettre en lumière, c'est la fidélité aux traditions bretonnes et nationales : ils ont aimé leur pays, ils ont servi et défendu ses intérêts. Le même esprit anime Pierre Freslon qui mourut en combattant à Saint-Aubin-du-Cormier et le président Gabriel Freslon, député du Parlement à la cour pour y défendre les privilèges de la province. C'est lui encore qui conduit les amis de Pontcallec sous la Régence. Il n'est point éteint dans le cœur de ceux qui, en 1788, par un chauvinisme égoïste en apparence, mais surtout mal éclairé, décidèrent qu'aucun député de la noblesse bretonne ne figurerait aux Etats généraux. On retrouve ce dévouement à la tradition et à l'intérêt national au sein des combattants de 1870, comme au fond de l'âme de ceux qui, engagés volontaires ou appelés par la conscription, accomplirent stoïquement leur devoir sans vaine jactance pendant la dernière guerre.

Terminons ce compte rendu par une dernière remarque : les Freslon sont demeurés attachés aux coins de terre qui les ont vus naître, comme aux traditions bretonnes. Ils sont inhérents à la Haute-Bretagne : ils sont fixés à La Freslonnière depuis 1380, au moins ; ils habitent toujours Saint-Aubin qui leur est venu par alliance en 1436. Puissent leurs descendants y vivre encore pendant un nombre de siècles au moins égal. L'aspect physique d'un pays est fait de la beauté de ses paysages, collines, forêts, monuments, mais son caractère, le charme spirituel qu'il répand, il le doit aux qualités morales des familles qui l'habitent.

Si maintenant le lecteur veut connaître plus particulièrement l'auteur de cet ouvrage si solidement construit, qu'il se reporte à la page 429, il y verra le résumé de sa vie, la nomenclature de ses étapes dans les tranchées de l'Artois ; il n'y trouvera mention d'aucun de ses travaux littéraires. On dirait que sa qualité d'auteur lui tient moins à cœur que sa carrière militaire. D'aucuns, et je suis du nombre, trouveront que l'une vaut l'autre. Le seigneur de Missirien Guy Autret ne

cachait pas qu'il avait fait la guerre, mais il avouait que, s'il ne cultivait pas les tulipes, il dressait des généalogies.

A. BOURDEAUT.

Paul JEULIN. — *L'évolution du port de Nantes. Organisation et trafic depuis les origines*. Paris, Presses universitaires de France, 1929, in-8° de 516 pages.

L'évolution du port de Nantes n'avait été, jusqu'à présent, le sujet d'aucun ouvrage. Plusieurs monographies, excellentes ou honorables, en décrivaient divers aspects. Restait à composer l'ensemble. M. Jeulin s'y est appliqué dans une thèse que la Faculté de droit de Paris a couronnée

Il s'y est appliqué avec patience, avec méthode, et aussi avec succès, puisqu'il nous livre sur tous les points des renseignements nombreux et précis⁽¹⁾. Est-ce bien une courbe d'évolution qu'il trace ? Nous dirons plus exactement qu'il a dressé un très utile catalogue : deux cents paragraphes, dont tel comporte treize subdivisions, et qui sont autant de notices sur chaque rouage administratif, groupement commercial, colonie étrangère, voie d'accès, édifice, taxe, matière importée ou exportée, pays trafiquant, au cours de chacune des quatre périodes envisagées. Dans ces cadres, raisonnablement compris, rigides et alvéolés, les chiffres, dates et faits sont aboutés sans grand artifice, nous allions dire logés sans arrimage. Comme les conclusions ne font que les résumer, en peu de mots et dans le style des rapports de mer, la coordination des idées générales est discrètement confiée au lecteur⁽²⁾. Usons de ce privilège. La matière est assez riche pour que nous soyons assuré de n'y point perdre notre peine.

*
**

(1) Il serait injuste de l'accuser d'être incomplet. Chacun des principaux sujets qu'il touche exigerait un volume, et il lui a fallu beaucoup omettre. Lui-même avoue très simplement ses lacunes, et la comparaison de sa thèse avec la plupart des ouvrages du même genre ferait mieux ressortir le mérite de sa modestie.

(2) Il ne faudrait pas exagérer notre grief. D'abord, il ne vise que les conclusions : l'ensemble de l'ouvrage comportait des données précises, non des généralités où l'auteur met toujours un peu du sien. Puis, nous avons écrit coordination, plutôt que découverte des idées générales, car il arrive souvent à M. Jeulin de noter au passage les effets et les causes : nous n'aurons qu'à mettre en relief ces incidentes.